



Extrait du Vivre en Comminges

<http://www.vivreincomminges.org/Loi-Loppsi-2-appliquee-pour-Lea-et.html>

Loi Loppsi 2 appliquée pour Léa et Tom en Ariège

- Alertes en Comminges - Expulsions, précarités ... -

Date de mise en ligne : mardi 4 janvier 2011

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

APPEL A SOLIDARITÉ POUR LA LIBERTÉ DE VIVRE ET DE CHOISIR SON HABITAT

"Si vous voulez soutenir la cause de l'habitat choisi, écologique, citoyen dans un contexte de pénurie de logements, merci de faire un don de quelques euros et de faire circuler largement l'information autour de vous.

Léa et Tom habitent une yourte depuis 2007 sur un terrain privé avec l'accord du propriétaire et de la mairie (voir photos en pièce jointe) ; ils ont été condamnés devant le tribunal correctionnel de Foix par l'Etat à la destruction de leur habitat, à une amende de 600Euros et à des pénalités de 10Euros/jour.

Ils ont fait appel du jugement .

Le procès en appel a lieu le 17 février 2011 à Toulouse.

Les frais de procédure (avocat, témoins, frais de déplacement...) sont importants et si vous le pouvez, merci d'envoyer un don en établissant un chèque à l'ordre de l'HALEM (association des habitants de logements éphémères et mobiles) ; préciser au dos du chèque "soutien à Léa et Tom".

Et envoyer votre chèque à l'adresse : Christiane Roche 6, rue des Civelles - 44100 Nantes.

MERCI MERCI pour eux mais aussi pour tous ceux qui luttent pour la reconnaissance du droit au logement et pour l'habitat choisi.

S'ils gagnent en appel, le procès peut faire jurisprudence... et permettre une évolution du droit qui protège le domicile et les personnes qui choisissent d'habiter autrement.

La pétition est toujours sur le site :

<http://lapetition.be/en-ligne/petition-7653.html>

<http://lapetition.be/en-ligne/Pour-le-droit-de-vivre-de-lea-et-tom-8898.html>

ou pour une meilleure connaissance de cette problématique, vous pouvez consulter le site de l'association HALEM.

<http://halemfrance.org/spip.php?article55>

**FAITES CIRCULER LARGEMENT CE MESSAGE, et encore une fois MERCI !
POUR LA LIBERTÉ DE VIVRE ET DE CHOISIR SON HABITAT."**

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire...

Comité de soutien - coordinatrice Christiane Roche : [cristalderoc\(@\)free.fr](mailto:cristalderoc(@)free.fr)